

VOTRE SEJOUR DE A à Z

Accompagnant

Vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre votre repas dans votre chambre avec la personne de votre choix. Le prix du repas de votre accompagnant vous sera facturé. Pour les patients en chambre particulière, il est possible de bénéficier d'un lit accompagnant.

Accueil

A l'accueil, vous trouverez des hôtesse disposées à vous aider. N'hésitez pas à leur poser vos questions ou à leur faire part de vos remarques. Vous pouvez aussi vous adresser aux infirmières ou à la surveillante d'étage.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans l'établissement.

Boutique

Pendant votre séjour, vous pourrez acheter les journaux quotidiens locaux en vente à l'accueil.

Calme

Vous devez respecter le repos des autres malades, comme ils doivent respecter le vôtre. Veillez à baisser le volume de la radio ou de la télévision.

Chambre particulière

Vous pouvez demander une chambre individuelle. Elles seront attribuées en fonction des disponibilités.

Coiffeur et esthéticienne

Vous pouvez avoir envie de changer de tête ou de vous faire dorloter. Bénéficiez des prestations de coiffure, pédicure et podologie. Il vous suffit d'en parler à votre infirmière responsable de service.

Confidentialité

Ensemble, respectons la !
Pour garantir au mieux votre intimité et le secret professionnel.

Courrier

Vous pouvez envoyer et recevoir du courrier. Il est transmis ou remis par les infirmières.

Culte

Un ministre du culte est à votre disposition, il vous suffira d'en faire la demande au personnel.

Dégradation du matériel

Toute dégradation du matériel par un patient ou un proche sera à sa charge.

Dépassement d'honoraires

Les médecins libéraux secteur II peuvent vous demander un dépassement d'honoraires avec votre accord préalable. Le remboursement s'effectue sur la base des honoraires conventionnés. Votre médecin vous donnera toutes les informations sur les honoraires qu'il compte pratiquer.

Dépôt d'argent ou d'objet de valeur

Nous vous déconseillons d'apporter des bijoux ou de vous munir d'une importante somme en espèces. Un coffre est à votre disposition dans le service néanmoins la clinique décline toute responsabilité en cas de vol.

Distributeurs

Les distributeurs de boissons chaudes et froides, de biscuits sucrés et salés sont à votre disposition dans le hall d'accueil.

Fleurs

Selon les services d'hospitalisation, les fleurs ne sont pas acceptées. Renseignez vous auprès de la surveillante de votre étage.

Handicapés

Nous avons des chambres, des toilettes, des rampes d'accès et des places de parking adaptées.

Parking

Le parking est à la disposition des patients et des visiteurs. Le parking n'étant pas gardé, il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur dans les voitures. La clinique décline toute responsabilité en cas de vol.

Personnel

Le personnel soignant est identifié par un badge indiquant son nom et sa qualification.

Infirmières : tenue blanche avec liseré vert

Aide soignante et auxiliaire de puériculture : tenue blanche à rayures bleues

Employé des services hospitaliers : tenue blanche à rayures jaunes

Sage femme : tenue blanche à rayures rouges

Agent des service technique : tenue verte

Tenue de bloc opératoire : tenue bleue

Questionnaire de satisfaction

Notre souci permanent étant d'améliorer votre hospitalisation, un questionnaire vous est remis lors de votre séjour.

Nous vous remercions de bien vouloir y répondre et de le remettre à l'équipe soignante ou de le déposer dans les boîtes à lettre réservées à cet effet.

Repas

Repas en chambre

Vos repas seront soignés. Nos diététiciennes prendront connaissance de vos besoins nutritionnels. Les repas sont servis aux horaires suivants :

Petit déjeuner : 7h30

Déjeuner : 12h

Dîner : 18h15

Vous pouvez proposer à vos visiteurs ou à votre accompagnant de déjeuner ou dîner avec vous. La carte de menus leur est également proposée.

Sortie

Votre sortie est toujours décidée par votre médecin.

Tabac

Le tabac est formellement interdit dans tout l'établissement.

Transport

A l'accueil, vous pouvez demander à une hôtesse de vous appeler un véhicule. Les formalités de prises en charge et de règlements se font directement auprès de la société de transport. Un VSL ou une ambulance peuvent être prévus, une prescription médicale est nécessaire et établie par votre médecin.

Téléphone

Une ligne téléphonique, dotée d'un numéro d'appel direct peut être mise à votre disposition dans la chambre. Les informations nécessaires à cet usage vous seront communiquées par l'accueil. Si vous souhaitez ne pas être dérangé, vous pouvez même demander que seules certaines personnes de votre choix soient autorisées à vous rendre visite.

Nous vous rappelons que l'usage des téléphones portables est interdit dans l'établissement.

Télévision

Dans toutes les chambres, la télévision peut être mise à votre disposition ; il vous suffira d'en faire la demande lors de votre admission.

Visites

Les visites sont autorisées tous les jours. Toutefois les soins étant dispensés principalement la matin, nous vous conseillons de recevoir vos visiteurs l'après midi. Pour les patients hospitalisés dans des chambres à deux lits, les visites se terminent à 20h.

Vous

Pour un bon rétablissement, nous vous conseillons d'éviter les visites nombreuses, bruyantes et prolongées. Nous vous conseillons de suivre les conseils de l'équipe médicale afin de bénéficier au mieux des soins proposés.

Nous vous souhaitons un prompt rétablissement au sein de notre établissement.